

## AVIS PUBLIC

---

### Calendrier des assemblées ordinaires du conseil d'agglomération pour l'année 2025

Les assemblées ordinaires du conseil d'agglomération pour l'année 2025 se tiennent à 16 h, le jeudi, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal (métro Champ-de-Mars), selon le calendrier ci-après :

Assemblées du conseil d'agglomération – 2025
23 janvier
20 février
20 mars
17 avril
15 mai
19 juin
28 août
25 septembre

Il est à noter que ces dates peuvent être modifiées. Des avis seront publiés, le cas échéant.

Le calendrier des assemblées peut être consulté à l'adresse suivante : **montreal.ca**.

L'année 2025 étant une année d'élection générale, le conseil ne peut plus siéger à compter de 16 h 30, le 3 octobre 2025. Les dates des séances de novembre et décembre seront déterminées par le comité exécutif après l'assermentation des élus-es qui suivra l'élection du 2 novembre 2025.

Fait à Montréal, le 25 octobre 2024.

Le greffier de la Ville,  
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Publication choisie : Le Devoir

Date de parution : Le 25 octobre 2024

Date de la demande : Le 22 octobre 2024